

Un hôpital soutenu par Handicap International touché par un bombardement

Genève, le 14 février 2017. Un hôpital soutenu par Handicap International dans le Gouvernorat de Deraa (Sud Syrie) a été indirectement touché par un bombardement dans la soirée du 13 février. Plusieurs membres du personnel ont été blessés et le bâtiment est partiellement détruit.

Parmi les personnels blessés se trouvent trois membres de l'équipe médicale et un employé administratif, selon le partenaire de Handicap International. Ils sont actuellement pris en charge dans un autre établissement. L'entrepôt de l'hôpital, ainsi que les unités de chirurgie et le secteur administratif sont partiellement détruits ou hors d'état de fonctionner. L'intensité des combats, les tirs aériens et les bombardements ont contraints plus de 12 000 personnes à fuir cette zone au cours des 4 derniers jours.

Depuis le début du conflit en Syrie, plus de 450 structures de santé ont subi des attaques, et plus de 750 personnels médicaux ont été tués¹. Pour la seule année 2016, environ 200 attaques sur des centres de santé ont été recensées dans le pays². Les hôpitaux sont régulièrement ciblés, directement ou indirectement, à chaque fois causant des morts, des blessés et des destructions.

« Il est inacceptable que les structures de santé soient endommagées ou détruites par des attaques, privant ainsi les personnes les plus touchées par le conflit de soins essentiels, » souligne Jean-Pierre Delomier, directeur des opérations d'urgence chez Handicap International. *« La communauté internationale doit condamner avec davantage de force ces attaques et peser de tout son poids pour les faire cesser. Les différentes parties au conflit doivent respecter leurs obligations et cesser d'utiliser les armes explosives dans les zones peuplées ».*

Handicap International a lancé une campagne internationale et une pétition pour demander l'arrêt de l'usage d'armes explosives dans les zones peuplées. L'association appelle tous les Etats à travailler à une déclaration commune pour mettre fin à cette pratique et reconnaître son impact direct sur la vie des civils.

Contact médias

Nadia Ben Said, Chargée des relations médias
Tél.: 022 710 93 36 - du lundi au jeudi
Mob.: 076 321 48 11
nbensaid@handicap-international.ch
www.handicap-international.ch

Rejoignez-nous sur facebook

www.facebook.com/handicapinternationalsuisse

¹ Data provided by the UOSSM (Union of Medical Care and Relief Organizations).

² <http://www.who.int/emergencies/attacks-on-health-care/en/>

A propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes.

Ouvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation.

Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Elle agit et témoigne partout où «vivre debout» ne va pas de soi.

A Genève, Broken Chair symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur demande de Handicap International et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.